

2012/4498 - Rénovation de terrains de football avec aménagement de gazon synthétique et de leurs abords au Stade Marc Vivien Foé 7 rue Jules Verne à Lyon 3e (opération 03040 539), au Stade de la Sarra 56 rue Pauline Jaricot à Lyon 5e (opération 05084 001) et au Stade du Clos Layat 160 route de Vienne à Lyon 8e (opération 08258 010) - Lancement des opérations et affectation d'une partie de l'AP 2009-1 "Aménagement équipements sportifs" pour un montant de 1 750 000 euros (Direction des Sports) (BMO du 30/04/2012, p. 1146)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur la rénovation de tous ces terrains de football.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Monsieur le Maire, je voulais simplement me réjouir de cette transformation de la pelouse synthétique du stade Marc Vivien Foé qui est beaucoup moins dangereuse évidemment que celle qui était autrefois en gazon.

Je voulais rappeler également que l'AS Montchat a eu de très nombreux investissements et du fonctionnement très important depuis 2001. En effet, le fonctionnement est passé de 3 000 € en 2000 à 47 000 € en 2011, soit 1 500 % d'augmentation sur le fonctionnement et nous en sommes dans ce mandat à 8,7 millions d'euros d'investissement pour l'AS Monchat puisque, je le rappelle, nous avons racheté les locaux de la rue Lamartine, fait un petit terrain à 9 pour les joueurs de l'AS Monchat qui sera étendu pour en faire un terrain complet à 11 lors du prochain mandat.

Je vous propose d'adopter ce rapport et je me réjouis qu'une fois encore, l'AS Montchat qui est le deuxième club de notre ville, soit l'objet d'une particulière attention. Merci à M. Brailard.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)